UNE VÉRITABLE CITÉ OUVRIÈRE

LE

FAMILISTÈRE

DE GUISE

ÉTUDE

PAR A. OYON

ANCIEN REDACTEUR DE L'OBSERVATEUR DE L'AISNE.

PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES SOCIALES

Rue des Saints-Pères, 13.

1865

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET Ce, RUE GARANCIÈRE, 5.



PRÉFACE

Cet opuscule, dont l'auteur n'appartient à aucune école, s'adresse aux hommes de bonne volonté, quelle que soit la nuance de leurs opinions.

C'est l'étude d'une cité ouvrière, dont le fondateur, plein de confiance dans les bons instincts que Dieu a placés dans le cœur de l'homme, et convaincu qu'ils ne sont altérés que par des causes occasionnelles, fait résulter la moralisation de la disparition de ces causes, en laissant l'individu libre, mais placé dans un milieu supérieur.

On s'occupe partout aujourd'hui de l'amélioration du sort des classes ouvrières. Puisse cette étude seconder tant de généreux efforts !... Elle n'a pas d'autre but.

LE FAMILISTÈRE

DE GUISE

Échelle de la démoralisation par la misère.

Améliorer le sort des classes laborieuses; relever la moralité où elle a disparu; rapprocher vers un niveau proportionnel les diverses classes de la société; faire disparaître le sentiment d'envie et de haine qui naît chez le malheureux, de son infériorité et de ses souffrances comparées avec la supériorité et le bien-être d'autrui; c'est le problème capital de notre époque.

Lorsque l'on voit l'ignorance être une des causes productrices de la démoralisation dans les classes nécessiteuses, la démoralisation devenir une des causes principales de la misère et, réciproquement la misère constituer à son tour la cause la plus puissante de la démoralisation et de l'ignorance, on se prend à chercher par quel point on peut entrer dans ce cercle vicieux.

Déjà l'on voit poindre le dédain systématique du mariage, le mépris des liens de famille; l'indifférence du père pour le fils; l'abandon de la femme par le mari; la vie, au jour le jour, sans souci du lendemain, consacrée à la satisfaction des plus grossiers appétits.

Londres donne à cet égard un bien triste exemple qui gagne déjà quelques-unes de nos grandes villes manufacturières. C'est

que l'ouvrier dont le salaire n'assure pas le bien-être actuel, ni les charges futures du ménage, ni l'établissement, après lui, des enfants auxquels il aura dévoué ses forces et son courage, l'ouvrier qu'une maladie ou que le chômage dépouille en peu de temps des fruits de son travail et de son économie, finit, découragé, par renier tous les devoirs de société et de famille.

Cependant le mal n'est pas encore aussi général que quelques-uns le proclament, et l'on est peut-être plus près qu'on ne le croit communément d'une amélioration de la moralité des masses, et de la participation d'un plus grand nombre aux jouissances honnêtes de sa vie.

Ce problème a préoccupé beaucoup d'esprits généreux. Il a donné lieu à bien des utopies qui ont pendant un moment séduit quelques âmes dévouées. Mais enfantées dans la rêverie du cabinet et sous l'influence d'idées préconçues, elles avaient pour premier défaut de n'être point pratiques. Leurs auteurs, s'ils avaient pu en faire l'application, eussent été fort étonnés de les voir rejetées tout d'abord par les prolétaires. C'est que chacune de ces conceptions entraînait le sacrifice plus ou moins direct et volontaire de la liberté individuelle; or, ce dernier refuge de la dignité humaine, l'ouvrier ne l'abandonne jamais. Respectons-le dans ce noble sentiment, car c'est le plus sûr chemin qui mène à sa confiance.

Ces utopies ont été utiles, comme toute idée nouvelle; parce qu'en appelant l'attention sur les remèdes empiriques proposés contre le malaise social, elles ont mis à l'œuvre des hommes pratiques. Mais, chez ceux-ci, les traditions du passé n'ont-elles pas trop réagi? Ont-ils toujours tenu compte de l'avenir? La liberté individuelle est-elle toujours respectée par eux? Enfin, si parfaite qu'elle puisse être au moment actuel, leur œuvre a-t-elle ses causes prochaines de dégénérescence et d'abandon? S'il en était ainsi, ce serait un palliatif local et momentané, un bienfait transitoire dont l'influence se ferait peu sentir.

Il semblerait que nous avons commencé par une digression et

que nous sommes loin du but annoncé par le titre de cette étude. Il n'en est rien cependant, car nous y touchons. Nous allons voir que le Familistère de Guise n'est pas uniquement un palais créé pour l'habitation des ouvriers. Si beau que soit, au point de vue matériel, ce magnifique établissement, il n'est, depuis la base jusqu'au faîte, que la mise en œuvre de tout un système de moralisation.

C'est qu'à l'instar des mathématiciens qui supposent le problème résolu avant d'en faire la théorie, le fondateur du Familistère, M. Godin-Lemaire, a commencé l'œuvre par les conséquences, il a constitué la moralisation par le bien-être. Des quatre termes du problème : — ignorance, immoralité, insociabilité, misère, — il a commencé par éliminer le dernier.

Qu'est-ce, en effet, que la misère? C'est la privation forcée des choses nécessaires ou de pressante utilité, dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre matériel.

Cette privation résulte-t-elle nécessairement pour l'ouvrier, du chiffre de son salaire? Les salaires peuvent-ils être indéfiniment augmentés? L'augmentation immédiate, si elle était possible, produirait-elle l'effet désiré?

La réponse à ces questions est bien simple.

Tout le monde sait aujourd'hui que la richesse des nations tient à la production toujours croissante, à cette production à outrance qui augmente indéfiniment la somme de travail à distribuer. La réduction des prix de tous les objets de première nécessité résulte de cette production et fait à son tour participer un plus grand nombre à la consommation et au bien-être. Telle est la loi économique de la richesse générale.

Le salaire ne peut donc augmenter que quand les besoins de la consommation dépassent ou égalent les efforts de la production. Comme il entre pour une part importante dans le prix des objets fabriqués, toute augmentation forcée se traduirait bientôt par la diminution du travail ou même la suppression locale de certaines industries.

Supposons que, par un accord général, tous les producteurs puissent doubler partout le prix de la main-d'œuvre, sans que ce surcroît diminue en rien la consommation; quel bien cela procurerait-il à l'ouvrier? aucun. Il paierait beaucoup plus cher tout ce qui est de première nécessité et ses charges augmenteraient plus que ses ressources.

D'ailleurs, à côté des ouvriers qui gagnent 2 fr. 50 par jour, est-ce qu'il n'en est pas qui gagnent 4, 6, 8, 10 et 12 francs? En sont-ils plus riches? économisent-ils? les femmes de beaucoup d'entre eux sont-elles moins obligées de pâlir sur un travail ingrat pour subvenir à l'entretien des enfants ou tâcher de payer un terme arriéré? Elles sont quelquefois très-heureuses quand le mari veut bien laisser au logis le pain de la semaine.

Ce n'est pas l'augmentation d'un franc de plus sur le salaire, donné jour par jour, qui opèrera la réforme si désirable pour l'ouvrier. Ce n'est donc pas nécessairement le taux du salaire qui fait la misère ; il n'est qu'une cause relative.

M. Godin-Lemaire a compris admirablement cette situation. Il l'a examinée à un point de vue très-élevé et très-général. Aussi n'est-ce point par l'augmentation des prix du travail qu'il procèdera; mais à défaut de la richesse qu'il ne peut donner à l'ouvrier, il lui donnera les équivalents à un prix accessible à ses ressources. Le salaire cessera d'être une cause efficiente de la souffrance. Pour arriver à ce résultat, M. Godin étudiera toutes les formes de la misère et leurs conséquences morales. Il les fera disparaître par une combinaison spéciale qui satisfait largement à tous les besoins immédiats de l'homme civilisé.

Pour bien comprendre la description que nous allons faire du Familistère, le but, les moyens, les résultats de cette magnifique conception, jetons d'abord un coup d'œil sur la misère. Constatons son point de départ, sa marche, sa progression jusqu'à ses derniers résultats.

Ce n'est point l'ensemble des classes ouvrières que nous allons dépeindre, quoique nous prenions pour type la vie d'un ouvrier; la pensée de méconnaître ce qu'il y a en elles de nobles et généreux instincts, de résignation et de courage, est bien loin de notre esprit. Les mœurs ne sont pas plus altérées chez elles que dans les classes supérieures, elles ont même le sentiment du bien très-développé.

Au feu, à l'eau, ou dans les entrailles de la terre, n'est-ce pas toujours l'ouvrier qui offre le sacrifice de sa vie ? Dans toutes les grandes circonstances, n'a-t-il pas la soudaineté du dévoûment. Qu'il n'y ait donc point d'équivoque sur notre intention ! Ce que nous décrivons, ce n'est pas la classe ouvrière, c'est uniquement la misère ; c'est l'échelle de la dégradation sociale. Il faut la descendre jusqu'au dernier échelon, pour trouver le moyen de la remonter. Nous nous attaquons à une cause de démoralisation, qui fait chaque jour quelques victimes de plus; suivons-la dans ses effets sans craindre l'exagération ; car, encore une fois, c'est un type extrême que nous présentons et non la peinture d'un état général.

De toutes parts on s'efforce d'améliorer ; mais on n'est encore qu'aux essais et aux palliatifs. On expérimente à grands frais. Le temps dira si ces tentatives constituent un système efficace et durable. Puissent les mécomptes ne pas amener cette facile et détestable conclusion : Il n'y a rien à faire.

Jacques se marie peu de temps après avoir satisfait à la loi de la conscription. Son union est nécessairement un mariage d'inclination. Il se loge coquettement sous le toit de la plus gaie mansarde qu'il peut trouver. Sa femme continue de travailler à son atelier comme lui au sien. Ils gagnent tous deux ; ils n'ont à penser que pour deux ; ils ont la jeunesse, la santé, l'amour et l'espoir ; c'est le bonheur. L'envie n'a point accès dans leur âme.

Mais, dix ans plus tard, où les retrouverons-nous ? Les enfants sont venus. La femme n'a pu continuer le travail de l'atelier

et faire sa journée régulière. Elle s'efforce maintenant de réserver trois ou quatre heures sur le temps nécessaire aux soins du ménage, pour les consacrer à quelques-uns de ces ouvrages que l'on donne en ville à si bas prix, parce qu'ils sont faits *à temps perdu*, dit-on. On devrait dire *à temps conquis*. Ces épaves du travail sont bien disputées. A l'envi l'une de l'autre, les pauvres femmes acceptent des conditions de plus en plus réduites. Elles prennent sur leur sommeil pour les exécuter. Il faut l'héroïsme de la maternité pour faire face à ce labeur sans relâche et non payé.

Depuis longtemps la mansarde ne suffisait plus ; un appartement de deux pièces a été nécessaire pour la famille. Mais, pendant que les charges augmentaient, les ressources diminuaient; et cet appartement, il a fallu l'aller chercher dans ces quartiers abandonnés dont les maisons délabrées deviennent la spéculation des logeurs. Des constructions, élevées jadis pour l'habitation d'une seule famille, sont découpées maintenant en quatre ou six logements par des cloisons en planches et plâtre recouvertes de papier, et qui servent d'asile à toutes les vermines. La circulation de l'air et la lumière sont interceptées. L'humidité s'est attachée aux murailles. La propreté n'étant la charge particulière d'aucun des locataires, personne ne s'en occupe. Les fosses d'aisance, devenues béantes par la pourriture des siéges et la destruction des portes, lancent leurs miasmes dans les couloirs obscurs. Une atmosphère tiède et putride saisit l'odorat à l'entrée de ces taudits qui sont légalement un domicile. Chaque épidémie y porte ses ravages. La mortalité des enfants y est effrayante. L'étiolement et le crétinisme y sont l'état normal.

Hélas ! une autre infection règne dans ces bouges : Personne n'y est chez soi. Chaque locataire voit et entend ce qui se passe chez les autres. La grossièreté cynique, l'ivrognerie, la prostitution, le vol y coudoient l'honnête femme. Son courage et sa bonne conduite sont un blâme indirect qu'on lui fait payer par

toutes sortes de vexations; ses enfants sont initiés, malgré elle, au langage ignoble, aux propos immondes, aux mœurs infâmes de cet entourage délétère.

Suivons dans la vie intérieure, les conséquences immédiates de cet état de choses.

Il reste trois enfants. Ceux qui sont morts n'ont pas été pleurés par leur mère. Après avoir veillé des mois près de leur lit de souffrance, après avoir épuisé tous les conseils et tous les remèdes de commères, car les conseils et les remèdes de la science n'étaient point à sa portée, elle s'est contentée de dire en fermant leur paupière : — pauvre enfant ! il ne souffre plus ; Dieu lui a fait une belle grâce ! — Pleurer ! elle n'a pas le temps ; car elle ne veut pas, dit-elle, qu'il soit enterré comme un chien : on n'enterre pas pour rien.

Il lui en reste trois; ils ont quatre ans, sept ans, neuf ans. L'aîné est avec son père à la filature, il rattache les fils et respire la poussière du coton, moins malsaine que l'air du foyer. Les deux autres vont à l'asile, s'il y en a un. La mère ne peut les y mener; c'est trop loin. Le plus grand conduit le plus petit par la main. Ils sont bien propres. On avait fait dire, de l'asile, que leur tenue n'était pas convenable, qu'ils étaient sales et déguenillés, qu'on ne pourrait plus les recevoir s'ils n'étaient plus proprement couverts. Aussi, comme elle les suit de l'œil dans leur blouse neuve en lustrine noire glacée. Elle oublie les deux nuits sans sommeil que lui a coûtées la façon de ces vêtements et la dépense prise sur la nourriture. Elle a un moment de véritable bonheur.

Mais, le soir, ils sont en retard d'une demi-heure. Elle descend ; ils sont devant la porte et n'osent entrer ; le plus petit est couvert de boue. Ils ont joué dans la rue, les malheureux ! et, au milieu de ses ébats, le plus jeune a glissé dans le ruisseau.

Quel crêve-cœur ! que d'heures perdues encore! ah! petit dégoûtant ! petit vaurien ! etc... Puis, prendre l'innocent par un

bras; lui donner sur la tête une *bonne* tape; le bousculer dans l'escalier noir dont les marches sont trop hautes pour ses petits pieds, le jeter dans le coin d'un bahut; c'est l'affaire d'un mouvement irréfléchi.

— La méchante femme! dira, en passant, celle qui peut promener elle-même son enfant et le bien vêtir, qui sait son coucher et sa nourriture assurés. — Non! elle n'est point méchante, mais elle souffre. Elle roule le rocher de Sisyphe qui sans cesse retombe sur elle. Elle ne craint qu'une chose, c'est de manquer de force pour son dévoûment.

Et cependant l'enfant aussi se mutine; il cherche le crime qu'il a commis, car le sentiment de la justice existe au plus haut degré dans le jeune âge. Il est battu! est-ce parce qu'il est tombé ou parce qu'il est sale? il n'est sale que parce qu'il est tombé. Mais qu'est-ce donc que l'on exige de lui? la rue est sale, l'escalier, les couloirs, le fourneau, la couverture du lit, les vêtements de son père, tout est sale autour de lui. Les ordures de la journée sont dans un coin attendant la voiture du balayeur public. Qu'est-ce que c'est donc que la propreté, cette vertu qu'il n'a pu deviner et pour laquelle il est puni comme s'il avait commis une mauvaise action?

Non! pauvre enfant, tu n'es pas coupable; mais il vient de t'arriver un grand malheur : l'esprit de révolte a germé dans ton cœur. Tu as senti la dureté et l'injustice, et tu n'as pu encore comprendre la souffrance d'un dévoûment qui s'épuise en efforts stériles. Ce sentiment, qui vient de naître, grandira désormais dans les épreuves que la vie te réserve.

Cette situation se renouvellera chaque jour, soit pour un vase de terre cassé, soit pour mille autres causes, et l'esprit de l'enfant, chaque jour plus aigri et plus rebelle, perpétuera par la lutte cette violence dont il est victime et qui ne fut en principe que le témoignage bien vite regretté du découragement.

Cependant Jacques revient le soir de son atelier. L'aspect de

son logis ne l'égaye pas, car il en est humilié. Jamais il n'y introduit personne. Si l'on a besoin de lui parler pour quelque affaire, il donne rendez-vous dans un lieu public, sur une place ou dans un café, mais point chez lui. Si vous l'y surprenez par hasard, son regard se porte immédiatement sur tout ce qui l'entoure, sur le linge des enfants qui sèche sur une ficelle tendue le long du tuyau du poêle, sur le berceau ouvert dont la paillasse n'a point été renouvelée, sur la casserole qui contient le reste de la panade, sur son lit dégarni, sur ses trois ou quatre chaises qu'encombrent les objets qu'il vient de terminer, ses outils, l'ouvrage de sa femme, des ustensiles de ménage. Il s'excuse, il excuse sa femme qu'une circonstance a dérangée, il est visiblement honteux de ces murailles sordides, de l'odeur qui règne chez lui et du désordre inévitable de ce réduit trop exigu. Alors il vous offre, non de vous asseoir, mais de sortir avec lui, quelquefois d'aller l'attendre à tel endroit pour qu'il ait le temps de mettre un vêtement plus convenable. Il a hâte de vous voir dehors.

Lors donc qu'il rentre le soir dans ce logis qui lui répugne, s'il y trouve encore les enfants qui, devenus insubordonnés, pleurent et luttent par la ruse et le mensonge contre la mère qui crie et qui frappe, s'il voit que tout se dégrade autour de lui dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, il se prend à nourrir cette fatale pensée que tous ses efforts sont inutiles, que lui seul s'épuise à subvenir aux besoins de tous les autres, et qu'il n'en a que déboires et chagrins. Il se persuade que c'est lui qui porte tout le fardeau, parce que c'est lui qui apporte l'argent de la quinzaine.

Il récrimine à son tour contre la femme dévouée que tant d'épreuves ont aigrie. L'homme est plus lâche que la femme devant le malheur.

Un soir, il ne rentre pas. Où est-il ? on l'ignore ; car il a changé d'atelier.

Plus tard on le retrouvera peut-être avec quelque fille de mau-

vaise vie; il s'enivre avec elle, il la pressure et il la bat. Au moins celle-là n'a pas de *mioches*.

Que deviendront les enfants de cet homme? Il ne veut plus y penser.

Que deviendra sa fille, s'il en a une? Est-ce dans le mariage et dans les joies de famille qu'elle cherchera le bonheur? N'a-t-elle pas le souvenir des souffrances de sa courageuse mère? Pourquoi recommencerait-elle cette triste élégie? A elle la vie facile! *courte et bonne*, — ce sera sa devise.

Que deviendront les fils qui ont eu de tels exemples, que l'amour et l'autorité paternelle n'ont point dirigés à leur entrée dans la vie; qui ont eu dès la première heure tous les exemples de la corruption, sans que les bienfaits de l'éducation et de l'instruction aient réagi contre ce milieu impur?

Est-ce que la mère n'a pas été obligée de leur faire déserter l'asile ou l'école pour les envoyer chercher dans la rue le pain de la mendicité? Elle les y a conduits elle-même; elle leur a appris à larmoyer les mots navrants de sa détresse; elle leur a enseigné à faire le guet, à éviter le regard des représentants de l'autorité. Elle leur a dit : Prenez garde à vous! c'est défendu; c'est puni; on va en prison; mais il faut le faire quand même. Si, le soir ils n'ont pas rapporté le prix de leur nourriture, ah! c'est qu'ils ont joué peut-être! Ils n'ont pas travaillé! elle les menace et les rudoie; il ne faut pas que cela recommence.

Bientôt on les verra devant les juges de la police correctionnelle avec une bande de petits voleurs. Excusés à cause de leur jeune âge, ils seront élevés dans une maison de correction jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Nous ne les suivrons pas plus loin. Tout le monde connaît les résultats de ce mode de régénération.

Encore une fois, ce n'est pas la classe ouvrière que nous venons de dépeindre; c'est l'échelle de la misère. Nous nous sommes arrêtés au point où elle va s'appeler le crime. Que de

familles en ont senti les cruelles étreintes! et avec quel courage opiniâtre elles ont lutté et triomphé!

C'est l'étude de cette misère qui a présidé à la fondation du Familistère. Ce sont ses premières atteintes que M. Godin-Lemaire extirpe radicalement et qu'il poursuit jusque dans leurs extrêmes conséquences. Il commence par constituer le bien-être matériel et moral de l'ouvrier, en lui assurant, pour un prix qui n'excède point les ressources de son salaire non augmenté, les équivalents réels de la richesse.

Moralisation par le bien-être et l'instruction.

Lorsqu'un étranger traverse la ville de Guise pour aller visiter l'église ou le château-fort, il passe devant la place d'armes, large rue qui aboutit à une magnifique perspective : en face de lui il aperçoit, s'élançant à la hauteur des plus grands arbres, les vastes façades de deux constructions dont l'aspect monumental fixe aussitôt son attention. C'est le Familistère, que complétera une troisième construction. Ces façades sont bâties avec toute l'ornementation qu'un goût parfait peut obtenir des combinaisons auxquelles se prête la brique : Frontons au centre de l'édifice et aux angles; corniche sous la toiture; pilastres s'élevant de l'entablement du rez-de-chaussée jusqu'au toit; panneaux en saillie à coins échancrés, à demi-hauteur du bâtiment; cordons horizontaux courant sur la façade au-dessus du rez-de-chaussée et au-dessous du troisième étage; encadrement de toutes les fenêtres et de toutes les portes; et le tout bordé et dessiné par des lignes de briques violettes traçant sur un fond à teinte rouge. Rien ne surcharge cet ensemble plein de grâce et d'harmonie; tout flatte l'œil, tout inspire le sentiment de la grandeur et de l'élévation.

L'étranger cherche à quel usage la ville de Guise, le départe-

ment ou le gouvernement ont pu destiner des constructions aussi importantes; car rien n'y révèle l'usine ou la fabrique.

Le premier passant qu'il interroge lui répond : — C'est une propriété particulière. Ce palais sert d'habitation aux ouvriers d'une fonderie et à leurs familles. Le propriétaire a sa maison de l'autre côté de l'eau avec son usine, ses ateliers et magasins.

Ce n'est point une pensée futile qui a inspiré cette magnificence à M. Godin-Lemaire. Il a voulu que l'aspect même de cette cité fut une réhabilitation du travail. Il a voulu que la dignité de l'ouvrier fût relevée même dans les signes extérieurs; que l'approche de sa demeure ne fût plus pour lui un sujet d'humiliation; parce que la consécration extérieure de la dignité personnelle exerce une sérieuse influence sur le développement de ce noble sentiment.

Si l'aspect même de l'édifice n'a pas été négligé, les combinaisons intérieures n'ont pas été moins étudiées. Nous verrons bientôt quelle importance elles ont au point de vue de l'adoucissement des mœurs, de la sociabilité et du bonheur domestique. Essayons donc la description du Familistère, quoiqu'il ne soit pas encore entièrement terminé.

Voici ce que sera la disposition générale :

L'édifice principal est en arrière, formant le fond d'une place d'environ 80 mètres de largeur. Les deux autres, à droite et à gauche, sont en avant-corps. Ils tiennent au premier par les angles, au moyen de deux bâtiments annexes qui établissent la communication intérieure. Chacun de ces trois édifices forme un parallélogramme, au centre duquel est une vaste cour. Devant les façades passe une large voie. De l'autre côté, le carré de la place sera régularisé par les autres dépendances, disposées de la même manière et déjà construites en partie, qui compléteront l'organisation du Familistère.

Le tout est compris dans six hectares en pelouses, bosquets et jardins, qui occupent une presqu'île de la rivière d'Oise.

Ne nous occupons que du bâtiment principal, puisque les deux autres sont calqués sur celui-ci, sauf une légère différence dans les proportions.

Une cour de 45 mètres sur 20, présentant par conséquent une surface de neuf cents mètres, est enfermée dans une construction à quatre étages, où 380 ouvertures donnent accès à l'air, à la lumière, à la circulation; les façades extérieures présentent 65 et 40 mètres de développement. Les bâtiments ont donc 10 mètres de profondeur. De 10 en 10 mètres, ils sont divisés par de gros murs de refend qui s'élèvent jusqu'au toit; précaution pour le cas d'incendie. Chaque division forme ainsi 100 mètres carrés.

Ces 100 mètres sont généralement partagés en deux appartements semblables qui, selon le besoin des familles, peuvent être réunis et qui sont ainsi disposés :

Sur les 10 mètres de la façade intérieure s'ouvrent trois ouvertures : une porte entre deux fenêtres Cette porte ouvre sur un carré pris entre deux refends parallèles qui se prolongent jusqu'au milieu de la profondeur du bâtiment. Ces deux refends formeraient un corridor, si ce corridor n'était partagé en trois compartiments. Le premier est le carré d'entrée, les deux autres forment deux cabinets dont l'un a son ouverture dans l'appartement de droite et l'autre dans l'appartement de gauche. La ménagère y trouvera des rayons qui lui serviront de garde manger et de dressoir pour sa vaisselle. Dans le bas elle pourra placer les balais et les gros ustensiles de ménage qui ne doivent point rester exposés à la vue.

Deux portes latérales, s'ouvrant vis-à-vis l'une de l'autre sur le carré, donnent accès dans chaque appartement. La première pièce, éclairée par la fenêtre que nous venons d'indiquer, a entrée dans le cabinet à vaisselle ; on peut y mettre un lit et la meubler à sa guise. A la suite de cette pièce, se trouve la seconde chambre dont la fenêtre ouvre sur le dehors. Cette chambre est plus large que la première, parce que l'emplacement pris pour

le carré d'entrée et les cabinets ne s'étend pas jusqu'à elle. Dans chaque chambre il y a des placards et une cheminée, dont la ventilation est établie par une prise d'air extérieur. Tout est très-proprement carrelé, renduit, blanchi et plafonné à la chaux. Les refends sont de 11 centimètres d'épaisseur, c'est-à-dire de la largeur de la brique.

Les murs de séparation en ont 22. On n'entend donc rien de ce qui se dit ou se fait chez le voisin.

Voilà deux logements ayant chacun deux pièces et un cabinet, ils sont bien éclairés, bien aérés, bien sains. Ils ont vue d'un côté sur la cour et de l'autre sur la ville ou sur la campagne.

Jusqu'ici nous avons la disposition du petit appartement, mais nous ne connaissons point la voie d'arrivée.

Un corridor, circulant dans l'intérieur de la construction, aurait diminué la lumière de la première pièce, concentré la circulation de l'air, retenu l'odeur des cuisines et toutes les émanations des autres services. En cas d'épidémie, il eût été, de logement en logement, le conducteur des miasmes infectants. Enfin, pour les difficultés comme pour la facilité des relations de voisinage, considérées sous tous les points de vue, la circulation enfermée des locataires et surtout des enfants eût présenté des inconvénients dans ce palais du bien-être et de la concorde. Chacun d'ailleurs veut être chez soi.

La rue valait mieux ; la rue, c'est-à-dire la voie en plein air, ouverte à la circulation et aux regards de tous, sans que la liberté de personne y soit compromise.

On a adopté la rue avec tous ses avantages, mais sans les inconvénients d'autre nature qu'elle comporte. Une rue circule donc à tous les étages passant devant la porte de tous les logements. Cette rue est un immense balcon, large de quatre pieds, courant le long des façades sur la cour et garni d'une balustrade.

Le moyen d'exécution est bien simple, il consiste à faire dé-



passer d'un mètre cinquante centimètres, les madriers qui servent à la construction des planchers intérieurs, et à les recouvrir d'un parquet; rien n'est plus solide et ne charge moins les murailles. Du haut du balcon, et même de la fenêtre près de laquelle elle travaille, la mère suivra de l'œil son enfant qui joue sans crainte, dans la cour, avec ses petits camarades d'école. Ils sont de même condition, ils ont appris les mêmes jeux, ils ont reçu les mêmes leçons instructives et morales; les bestiaux, les voitures, les fardeaux ne passent point par ici; les enfants peuvent jouer sans danger, sous la garde de leurs mères qui travaillent pour eux.

A chaque pas que l'on fait dans cet établissement, se révèle une pensée de tendre affection pour l'enfance. Cette pensée, nous allons la voir se traduire en larges combinaisons d'architecture.

L'enfant pourra-t-il toujours jouer dans ces cours? Lorsque la neige couvrira le sol et fouettera ces balcons exposés à toutes les intempéries, sortira-t-il? Ira-t-il se salir et se glacer? Ou bien restera-t-il enfermé dans la chambre après être resté enfermé à l'école?

Non! il aura l'air et le mouvement que réclament l'activité de son sang et la pétulance de son jeune âge. Il suivra, à pied sec, les balcons abrités, il ira s'ébattre dans cette cour de 900 mètres, car elle est recouverte par un immense vitrage qui dépasse la hauteur des toits.

Que le givre et la bise tourbillonnent dans la cour de l'homme opulent, qu'importe? son enfant n'y joue pas. Il tousse auprès du feu. Mais, dans cette cour où doivent se développer les muscles du rude travailleur, où son corps et ses poumons s'habituent aux variations de l'atmosphère, il faut qu'il soit protégé contre l'excès des intempéries. Joue donc, enfant, abrité sous cette voûte transparente qui garde à tes poumons 15,000 mètres cubes d'air. Joue! ta mère ne redoute pas que tu salisses tes vêtements.

Et, jusqu'à douze ans, ils y viennent en tout temps. Ils y essayent leurs premiers pas, leur première course. Ah! ne craignez pas de voir leur pied buter, leur front heurter l'angle d'un pavé; une tendresse paternelle a tout prévu. Le sol de cette cour est une nappe de ciment battu et poli.

Il semblerait que tout doit être dit sur cette cour. Il n'en est rien. Lorsque l'on étudie l'ensemble des combinaisons consacrées à la propreté, à la salubrité, à la ventilation, à la siccité absolue de toutes les parties de l'édifice, on rencontre à tout moment une conception nouvelle dont l'application n'a été écartée par aucun obstacle. La rivière d'Oise borde les terrains du Familistère. On pouvait craindre que l'infiltration atteignît ces bâtiments. La capillarité seule suffisait pour appeler l'humidité. Alors l'enfant n'aurait pu sans inconvénient s'étendre sur le ciment de la cour. L'évaporation sous ce vitrage, surtout par l'action du soleil, aurait soulevé des miasmes malsains.

Ce n'était qu'une possibilité, mais elle devait disparaître.

On n'a pas hésité : la cour et les bâtiments qui l'entourent occupent 2,600 mètres carrés; on a construit 2,600 mètres de souterrains. Sous les bâtiments se trouve la série d'arceaux de voûte qui forment les caves des ouvriers, car indépendamment de leur appartement, ils ont cave et grenier. En avant de ces arceaux se trouve une tranchée couverte, construite en brique, ayant 3 centimètres de pente pour l'écoulement vers un même point de toute infiltration possible. L'eau serait immédiatement enlevée par la pompe : c'est un vaste drainage intérieur.

Sous la cour, la voûte supportée par de longues files de piliers carrés rappelle l'ancienne salle des mille colonnes de l'Hôtel de Ville de Paris. Deux larges baies ouvertes sur le nord y donnent libre accès à l'air. C'est là que les conduits de ventilation de toutes les cheminées ont leur orifice inférieur. Enfin, de petits soupiraux, ménagés de place en place, le long des bâtiments, aboutissent au sol supérieur de la cour. Ils sont fermés par des

grilles en fer à barreaux serrés qui affleurent le niveau du ciment.

En été, ces soupiraux suffisent le plus souvent à rafraîchir l'air de la cour. Mais lorsque la chaleur étouffante du dehors parvient à s'emparer de cette vaste enceinte, on y remédie bien facilement et bien vite. On arrose le sol avec l'eau qui monte sans cesse dans les réservoirs du grenier; on établit un courant au rez-de-chaussée, et, en un instant, l'air de tous les appartements se trouve rafraîchi à la fois. La fraîcheur se garde d'autant plus longtemps que la cour est vitrée.

Cette opération se fait, comme beaucoup d'autres, par les soins des personnes attachées au service général, et sans qu'aucun locataire ait à s'en occuper.

Combien peu d'habitations, dans Paris même, réunissent ces conditions de confortable et de salubrité!

Continuons l'examen du côté matériel du Familistère.

Les portes d'entrée sont au centre, mais les escaliers qui mènent aux divers étages sont dans les angles. Ils sont éclairés au gaz toute la nuit, ainsi que la cour. A chaque palier il y a des fontaines, dont l'eau excellente est puisée par une petite machine à vapeur dans un forage à l'abri de toute infiltration des terrains d'alluvion.

L'eau arrive dans des réservoirs placés dans les greniers, d'où elle se distribue par des conduits dans toutes les fontaines. La consommation journalière est de 20 litres par tête, ce qui indique assez quelle part la propreté prend dans l'emploi de cette eau.

Tout près de là, deux pièces parfaitement fermées et dissimulées sous doubles portes, sont consacrées, l'une aux cabinets d'aisances, l'autre aux ordures.

Si l'air, la lumière, la siccité exercent une action salutaire sur la santé physique et morale de l'homme, la propreté, que d'ailleurs ces conditions facilitent, est bien plus efficace encore. Elle seule remédierait, jusqu'à un certain point, à l'absence des

trois autres conditions, tandis que, sans elle, celles-ci seraient presque inutiles.

Aussi la propreté, au Familistère, est-elle organisée sur les bases les plus larges et avec les soins les plus minutieux. Il semble que ce soit une passion dans l'établissement.

Elle est divisée en propreté générale et en propreté particulière. Un certain nombre de femmes de service est chargé de la première. Ce sont elles qui lavent ou balayent les cours, les balcons, les corridors, les escaliers; qui font les chambres des célibataires en garni, situées au troisième étage; qui, trois fois par jour, nettoyent les cabinets inodores; qui opèrent l'enlèvement des ordures, etc. Ce service fait disparaître toutes ces occasions de conflits que les soins de la propreté extérieure font si souvent naître entre voisins, et qui sont les petites causes de grandes altercations et de rapports haineux.

La propreté particulière de l'intérieur des appartements est nécessairement réservée aux locataires; mais elle est tellement facilitée, l'exemple de la propreté extérieure exerce une si grande influence, même sur les habitudes d'insouciance, qu'elle devient une sorte de coquetterie du logement.

Nous avons vu, sur le palier, un cabinet aux ordures. C'est là que chaque ménagère apporte ses balayures, ses épeluchures de légumes, les os des viandes qu'elle consomme, tous les résidus que laisse le train ordinaire de la vie. Ces ordures seront-elles accumulées dans ce cabinet? Y séjourneront-elles un temps quelconque? Non! Elles s'engouffrent immédiatement dans un large conduit qui les descend jusqu'au souterrain, dans un caveau spécial. Chaque jour une voiture les enlève sans qu'aucune fermentation ait pu s'y produire.

Les cabinets d'aisances, parfaitement ventilés, sont à cuvette, à soupape, et tout à fait inodores. Les fosses sont en dehors des bâtiments. Des conduits en maçonnerie, aboutissant directement au fond de la rivière, emportent tous les liquides. Trois fois par jour ces cabinets sont nettoyés.

Que de bien-être assuré déjà, sans difficulté, sans fatigue, sans perte de temps !

Sans perte de temps ! immense avantage ! Si le temps est de l'argent, c'est surtout pour l'ouvrier. Économiser sur le temps qui lui appartient, c'est augmenter son salaire.

Nous allons suivre cette préoccupation déjà si manifeste, dans toutes les autres combinaisons du Familistère.

Si le travail que la femme de l'ouvrier peut faire après les soins de son ménage lui donne un produit de 15 centimes à l'heure, il est évident que le temps employé aux courses en ville pour achats et approvisionnements est pour elle une dépense. Cette dépense est d'autant plus forte que la sortie est une occasion d'un peu de toilette, de rencontres, de causeries inévitables, de visites que l'on n'eût pas faites ; en sorte que la course et les achats n'ont pas pris la dixième partie du temps qui a été perdu. Ce temps a pourtant augmenté le prix de revient de toutes les emplettes. Si la ménagère va faire au marché sa provision de légumes, elle n'y passe jamais moins de deux heures. Oh ! elle marchande bien, elle examine tout minutieusement, elle attend la fin pour gagner cinq centimes. Elle ne comprend pas que, si elle n'a payé que 15 centimes les deux choux que sa voisine a payés 20, en réalité ils lui en coûtent 45 par le prix des deux heures qu'elle a perdues. Mais l'habitude de faire son marché a tant de charmes !

Pour épargner à la ménagère cette cause de dépense indirecte, on a placé sous sa main tout ce qui peut être nécessaire à l'ouvrier, et même ce qui peut contribuer à l'agrément de ses moments de repos.

Dans le bâtiment même, au rez-de-chaussée, des magasins de détail sont établis sous la direction d'un économat. On y trouve : d'un côté, les légumes ; de l'autre, la viande de boucherie, la charcuterie, les lapins, etc. ; ici, la laiterie ; là, l'épicerie, le savon, la potasse, l'huile, le beurre, le fromage, le sucre, les légumes secs, et tous les condiments alimentaires ; plus loin,

les boissons, le vin, le cidre, la bierre, l'eau-de-vie; ailleurs, les combustibles; enfin, la chaussure, la mercerie, les étoffes, les confections, etc., etc. Tout est là, sans qu'il faille se mouiller les pieds pour l'aller chercher, sans que l'enfant doive courir les rues pour faire la commission. Toute marchandise est loyale, tout bénéfice est strictement calculé.

Le débit de toutes ces choses fait une petite position à un certain nombre de femmes d'ouvriers; celles qui ont de l'ordre sont employées à la vente, si elles le désirent; d'autres font les confections, — ce qui ne les empêche pas de travailler pour la ville, si elles sont habiles. Enfin, quelques emplois semblables existent encore à la crèche, à la salle d'asile, dont nous parlerons plus loin; à la buanderie, à l'étable, et dans d'autres parties du service général.

La concentration de toutes ces choses de première nécessité se complète encore par la buvette et le restaurant. Non-seulement la femme de l'ouvrier peut acheter les éléments de sa nourriture et en faire la préparation chez elle, mais encore elle peut, si elle y a intérêt en raison de son travail, l'acheter toute préparée et l'emporter pour la consommer dans sa famille. Elle lui coûte moins cher et elle est meilleure. Enfin, on peut, si bon semble, venir la consommer sur place. Cette dernière faculté est très-précieuse pour les célibataires en garni.

La consommation au restaurant est, suivant la volonté de chacun, soit à la carte, soit à la portion. On peut y vivre convenablement à raison de 75 centimes à 1 fr. par jour.

Le prix des appartements non garnis, d'une à cinq pièces, est en moyenne de 4 fr. 50 par pièce et par mois. Une chambre garnie pour un ouvrier seul, avec une couchette, deux matelas, deux ou quatre chaises, une ou deux tables, pot à l'eau, cuvette, miroir, sceau, deux serviettes par semaine, deux paires de draps par mois, — faite, rangée et balayée tous les jours, — coûte 8 fr.

Enfin, le coucher dans un dortoir placé dans les annexes, coûte 10 centimes par jour.

Mais, à côté de ces choses strictement nécessaires, auxquelles il a été si largement pourvu, on a placé un autre établissement simplement utile au bien-être, à la récréation de l'ouvrier après ses heures de travail. C'est un lieu de réunion et de causerie; c'est le *Casino*. Il y a salon de lecture, bien chauffé, bien éclairé. On y trouve le *Moniteur* et quelques autres journaux. Il y a salle de billard et rafraîchissements. On peut y venir accidentellement ou s'y abonner au mois. C'est un cercle formé de personnes qui se connaissent toutes et qui viennent passer là leur soirée, sans sortir pour ainsi dire de chez elles, et sous la saine influence du foyer domestique, dont quelques mètres seulement les séparent.

Nous n'analyserons pas l'action exercée sur la sociabilité par ces paisibles réunions consacrées au délassement. Toute l'organisation du Familistère et jusqu'à son nom l'expliquent assez.

Une autre conception apporte à son tour un concours puissant : c'est la création d'un corps de musique. Il y a un professeur-chef d'orchestre, et des répétitions hebdomadaires. Les instruments sont fournis par l'établissement. On voit, aux réunions, de jeunes ouvriers attaquer avec beaucoup d'aplomb des passages d'une certaine difficulté, qui témoignent de grands progrès faits en peu de temps. Les morceaux enlevés avec ensemble, annoncent un sentiment musical déjà très-développé.

Ici comme ailleurs, tout est facultatif; le corps de musique est recruté par des volontaires; il se gouverne lui-même.

C'est un plaisir de traverser le Familistère dans les soirées d'été, lorsque toutes les têtes sont aux fenêtres, écoutant les joyeuses fanfares qui s'élancent d'une salle des annexes. Le palais du travail se donne à lui-même la sérénade du soir.

Mais quelle ressource pour les jours de grande réjouissance! Ainsi, lorsque vient la Saint-Éloi, patron des forgerons et des

fondeurs, il y a bal à l'établissement. C'est un événement dans le pays qu'un bal au Familistère. C'est qu'il est rare de trouver une plus magnifique enceinte et une disposition aussi favorable pour donner une fête de nuit.

Lorsque la grande cour au sol poli et les balcons suspendus à toutes les hauteurs sont éclairés au gaz, que les quatre entrées sont ouvertes à tout venant, que la musique retentit entre ces immenses parois, lançant jusqu'au vitrage ses cadences entraînantes, cent quatre-vingts couples de danseurs font irruption dans la salle, toute la ville de Guise s'étage dans les galeries; et les ouvriers, dont le logement a vue sur la cour, offrent chez eux l'hospitalité cordiale à leurs amis. C'est le confortable le plus grandiose que puisse atteindre une fête populaire.

Nous avons à peu près terminé la description du palais du travail et fait connaître les conditions de bien-être, d'économie, de propreté, de salubrité qui en ont réglé l'architecture. Disons quelques mots du service de la santé générale.

Tous les jours, au matin, le médecin se rend à l'économat pour s'enquérir de la santé de tous les locataires. Cette visite est rigoureuse, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de malades. S'il y en a, le médecin va les visiter chez eux, et revient dans la journée, autant de fois que la maladie l'exige.

Le service médical est au compte d'une société de secours mutuels, formée parmi les ouvriers. Cette société paye deux francs par jour à celui que la maladie empêche de continuer son travail. Il est inutile d'ajouter que le milieu si sain et si gai, dans lequel vivent les ouvriers, rend les maladies plus courtes et plus rares, et laisse bien peu de prise aux influences épidémiques. A ce sujet nous citerons deux exemples.

La ville de Guise a subi une épidémie de coqueluche qui a fait de nombreuses victimes. Ce fléau a eu deux périodes : une période d'invasion et une de recrudescence, lorsque l'on avait lieu d'espérer qu'il avait disparu. Le Familistère a complète-

ment échappé à la première influence ; il n'a payé le tribut qu'au moment de la recrudescence.

Un autre fait que nous ne citerons que timidement, parce que des faits de cette nature ne peuvent être établis que par l'expérience de nombreuses années, c'est le chiffre peu élevé de la mortalité des enfants. Il serait à la mortalité générale, dans laquelle les enfants de l'ouvrier tiennent une si large part, comme 25 est à 33. Mais ce n'est point sur une durée de quatre années et sur une population souvent composée de nouveaux venus, qui n'ont pu encore subir la bienfaisante influence du milieu dans lequel ils arrivent, que l'on peut baser un chiffre normal. Ce n'est donc qu'une indication, un fait qu'il faut considérer encore comme accidentel, mais qui se trouvera peut-être un jour dépassé par des résultats acquis et définitifs.

Parmi les plus puissants auxiliaires de l'hygiène, il faut placer le bain et la propreté du linge de corps.

Lorsqu'il est fait en ville, le blanchissage coûte cher. Dans l'appartement, il coûte le combustible, répand les eaux sales et l'humidité; il pénètre les meubles, il est embarrassant. La buanderie et le séchoir répondent à cette nécessité, surtout en hiver. Le lavoir sur la rivière attend, en été, les femmes qui préfèrent y aller; les pelouses et les étendoirs des jardins reçoivent le linge qui sèche au soleil. Chacun est libre de procéder comme il l'entend ; il a sous la main les trois modes de blanchissage.

Des salles de bains sont à la disposition de tous les locataires. La machine à vapeur fournit l'eau chaude.

Le bain coûte 25 centimes pour les adultes; il est gratuit pour les enfants et les malades.

Nous ne voulons point fatiguer l'esprit de nos lecteurs par des détails trop nombreux, mais nous devons apporter quelque attention à ce qui a été fait pour l'enfance : car là se montre, d'une manière plus délicate et plus ingénieuse encore, la pensée qui a élevé ce palais au bonheur domestique de l'ouvrier.

Sous les fenêtres extérieures du Familistère, en face de tous les logements, sous les yeux de toutes les mères, à 25 mètres environ des façades du palais, se développent les annexes qui renferment l'asile et l'école. Quant aux salles de la crèche, pour que les mères y aient un plus facile accès, elles sont établies dans le Familistère même, et font ainsi partie de l'habitation.

M. Godin-Lemaire n'a pas adopté les deux dénominations de *crèche* et d'*asile*. Ses motifs sont la conséquence rationnelle des principes qui l'ont dirigé dans cette vaste conception : toujours reconnaître la dignité de l'ouvrier, la consacrer partout, la proclamer dès sa naissance en lui faisant suivre une progression ascendante, c'est le but et le moyen en même temps. Le berceau de l'enfant ne portera donc pas le nom de l'auge ou mangent les animaux ; le lieu où il va régler ses premiers ébats et préparer son aptitude à l'étude, ne dira pas qu'il est l'enfant d'un vagabond. M. Godin appellera *Pouponnat* le lieu ou le poupon sera soigné, il nommera *Bambinat* l'endroit où le bambin apprendra à jouer, à connaître ses lettres, à épeler, en chantant les syllabes, à compter sur ses doigts, à dessiner même en s'amusant, enfin à suivre un enseignement sans fatigue et sans dégoût. A l'école, l'enfant ne sera plus un bambin ; encore un pas, et ce sera un ouvrier.

Le Pouponnat, le Bambinat et l'Ecole sont donc là tout près de la famille, en sorte que cette communication intime, si nécessaire à l'affection et qu'on ne rompt pas impunément par la séparation et les longues distances, est maintenue et resserrée. La mère qui travaille dans son logis, sent son enfant près d'elle, elle sait qu'il est bien. Sa pensée et son regard se portent vers lui ; son amour reste actif parce qu'il conserve son aliment. En revenant du travail l'ouvrier trouve chez lui son enfant propre et joyeux ; l'enfant parle comme un petit monsieur, il a la décoration du travail, c'est du bonheur pour tout le monde.

Au Pouponnat, d'élégants berceaux en fer, portés sur deux tiges et bien garnis de rideaux, reçoivent les poupons. Toutes

les précautions, pour la propreté et la siccité intérieure de la petite couchette, ont été prises. Linge sans cesse renouvelé, fourni et blanchi par l'établissement; laitage, soupes, nourriture, chauffés et préparés dans un petit office attenant à la salle; tout ce qu'une mère dévouée donne ou voudrait donner à son enfant, tout est là. Depuis la layette jusqu'aux vêtements que le petit être portera quand il essayera ses pas sur le parquet disposé *ad hoc*; depuis le lait jusqu'aux médicaments, tout est gratuit au Pouponnat.

Les mères y entrent à volonté, elles peuvent venir y allaiter leur enfant, le coucher, etc... Elles l'apportent, le reprennent, le remettent, suivant leur caprice ou le besoin du moment. L'enfant est toujours le bien-venu. Son entretien, de jour et de nuit, lui est assuré au Familistère.

Lorsque l'enfant sait marcher il cesse d'appartenir au Pouponnat pour passer au Bambinat. Alors le vêtement et la nourriture sont à la charge des parents. Nos lecteurs connaissent les exercices très-bien dirigés partout qui font l'occupation et le plaisir des enfants dans les salles d'asile, il est inutile d'y revenir ici.

A six ans, l'enfant passe du Bambinat à l'École, sachant déjà épeler, compter sur ses doigts, et faire quelques petits exercices de calcul. Il connaît le nom des diverses lignes employées en géométrie et sait les tracer, il a reproduit sur l'ardoise de petits modèles de dessin linéaire qu'on lui a exécutés sur un tableau noir; il a surtout appris à suivre une leçon avec docilité et à fixer son attention.

Nous les trouvons donc, de six à douze ans, réunis à l'École et formant quatre divisions. Chaque division est composée de petits garçons et de petites filles qui suivent les mêmes cours. Mais, si la même leçon les confond, ils ne sont point cependant confondus sur le banc de l'école; la classe est divisée en deux parties distinctes réservées exclusivement à l'un ou à l'autre sexe. Cette réunion des deux sexes dans le même local n'est point, comme on le pense bien, motivée par le désir de

supprimer un bâtiment ou un professeur. Elle est tout à fait intentionnelle et systématique. Elle est tout entière dans l'intérêt des bonnes mœurs.

Ces enfants qui sont destinés plus tard à se rencontrer sans cesse, dans ces mille courses qu'entraînent le mouvement et la vie du travail, ne doivent pas être élevés comme les jeunes filles qu'on enferme au couvent jusqu'à seize ans, qu'on montre au bal de seize à dix-huit ans, et qu'à cette époque impérieuse on se hâte d'associer à l'exploitation d'une étude, d'une usine ou d'une fonction publique représentée par un Monsieur de trente ans. Ceux-ci ont l'un pour l'autre tout l'attrait du mystère et de l'inconnu. Ils s'adorent à première vue. La vertu de la jeune femme est certaine, elle a été assurée par la séquestration. Laissons-les à leur bonheur. Mais la séquestration n'est pas possible pour la jeune ouvrière. Cependant l'attrait du mystère et de l'inconnu n'en est pas moins dangereux pour elle. Les surprises de l'imagination et des sens doivent donc lui être épargnées. Par quel moyen ? L'exemple de toutes les familles le donne. Où voit-on jamais que frères et sœurs, cousins et cousines, élevés ensemble dès la tendre enfance, aient conçu, à l'âge adulte, une pensée impure les uns pour les autres ? Est-ce la surveillance exercée qui s'y oppose ? On n'y songe même pas. A eux tous les coins et recoins de la maison, l'entrée libre dans la chambrette de la jeune fille ! Qu'est-ce donc qui les protège ? L'habitude. L'habitude d'abord, puis l'absence de la contrainte et du mystère.

C'est cette précieuse protection que M. Godin-Lemaire garde soigneusement aux enfants de l'ouvrier. Il y joint la surveillance la plus efficace et la moins irritante que l'on puisse imposer. Nul préposé n'en est chargé. C'est la combinaison même du Familistère qui l'exerce. Si le foyer domestique y est impénétrable et sacré, en revanche la circulation y est en pleine lumière. Ces rues suspendues qui conduisent partout, sont embrassées d'ensemble d'un seul regard, et par les regards de

tous. Ce n'est point sous les yeux d'un passant inconnu que l'on pourra s'arrêter, comme dans les quartiers détournés d'une ville, c'est sous l'œil de sa famille et de ses voisins ; ce sont les compagnons de travail de son père que l'on rencontrera. Dans les cours extérieures, dans les jardins, les mêmes conditions se retrouvent.

Mais ce n'est point cette surveillance, si utile qu'elle soit, qui préserve le plus la jeunesse : c'est l'habitude. Elevés ensemble au Pouponnat, au Bambinat, à l'Ecole, ayant dansé les mêmes rondes, étudié les mêmes leçons, reçu les mêmes principes de morale, les enfants se connaissent et grandissent sans subir ces incitations malsaines qui résultent de la soudaineté des impressions.

Les deux sexes sont donc réunis à l'Ecole et concourent à former les mêmes divisions.

L'enseignement est simultané, c'est-à-dire qu'au lieu de consacrer quelques minutes à chaque élève, en délaissant les autres, on fait faire à tous le même exercice en même temps. Ainsi, pour la leçon de lecture, le nº 1 de la division (petit garçon ou petite fille), commence à haute voix; lorsque son paragraphe est fini, le nº 2 continue et ainsi de suite. Chaque enfant est obligé de suivre exactement pour reprendre à son tour. Le maître relève les fautes et la leçon devient, pour chacun, beaucoup plus complète que si elle avait été donnée isolément.

Les progrès faits par ces petits enfants sont véritablement surprenants. Leurs cahiers sont très-remarquables, non-seulement pour la beauté de l'écriture et l'irréprochable propreté, mais surtout pour le peu de différence qui existe entre ceux des plus forts et ceux des plus faibles de la même division. Ils se suivent de si près qu'il semblerait que le progrès est une chose assurée pour tous et à laquelle nul ne peut se soustraire.

C'est que, là encore, il y a un système particulier pour stimuler l'émulation. Ainsi, ce n'est pas nécessairement le plus fort, celui qui fait le mieux, qui est le premier. Des facultés

plus grandes peuvent donner cette supériorité avec moins de travail, et ce privilége décourage les autres sans même exciter à l'étude celui qui en est doué. Pour le classement des places, l'élève n'est donc point comparé à ses condisciples ; il est comparé à lui-même. Les progrès qu'il a faits pendant la semaine ont été comptés par points, et c'est celui qui a le nombre de points le plus élevé qui est le premier. Il est tenu compte à chacun de ses efforts. Aussi, telle est l'assiduité de ces petits enfants, que la présence même d'un étranger ne dérange pas leur attention.

Les punitions sont inconnues à l'école du Familistère. Tout se fait par l'encouragement. Les natures les plus rebelles s'y assouplissent, tous les enfants deviennent rapidement de bons élèves. La maxime : *beaucoup d'appelés et peu d'élus*, se transforme en celle-ci : *beaucoup d'élus*, *tous appelés*. Pour trente élèves, on distribue toutes les semaines douze croix, sans tenir compte des sexes. On voit une petite fille être décorée première de la division avec cent sept points, un petit garçon être décoré second avec cent cinq. Ah ! ces places ont une grande importance ! Quand sonne l'heure de la classe, le maître et la maîtresse sont dans la grande cour. On est rangé en ligne le long du mur selon son numéro, et l'on défile dans cet ordre, sous les regards de tout le monde, pour entrer à l'Ecole.

Rien n'est épargné pour faire aimer l'étude à l'enfant, et il n'est point de minutieux détail qui soit négligé. Le cahier sera cartonné en papier rouge maroquiné avec coins en cuivre, pour que l'enfant aime l'outil de son travail, qu'il en ait soin et le tienne proprement. Les livres qui lui seront donnés ne lui apprendront pas seulement à lire, ils lui apprendront aussi à aimer la lecture ; chaque ligne lui donnera une connaissance utile ou une pensée morale.

Parmi les récompenses que nous avons énoncées plus haut il faut en placer une autre qui est beaucoup plus générale, et à laquelle les enfants tiennent d'autant plus qu'il est presque hon-

teux d'en être exclu. A côté des vastes jardins dans lesquels ils peuvent jouer librement, et séparés seulement par une simple haie, se trouve le jardin réservé. Il est dessiné à l'anglaise et planté de massifs. Là se trouvent des quenouilles, des arbres fruitiers : cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers. Tous ceux dont on n'est pas mécontent sont conduits, le jeudi, dans cet élysée, par le maître et la maîtresse. On y fait des distributions des fruits de la saison, que l'on vient cueillir sur l'arbre. C'est un grand crève-cœur de n'être pas admis au jardin, et l'on travaille assidûment pour faire partie de la phalange des bienheureux.

Si nous entrons dans ces détails c'est que tout a un sens dans le Familistère, c'est que la pensée qui lui a donné naissance s'évertue à faire produire les plus grands effets aux plus petits moyens. Elle multiplie toutes les bonnes influences, elle ne néglige aucune de celles qui accroissent ce milieu de bien-être dont elle attend une réaction aussi certaine que profonde. Elle sait bien qu'à son insu ce sera un grand moralisateur ce petit enfant dont l'éducation est si soignée, et qui, rentré au foyer paternel, en fait la joie et la fierté.

Quand, à douze ans, il sort de l'École, l'élève de la première division sait parfaitement lire et écrire. La ronde, la batarde, l'anglaise, tous les corps d'écritures utiles dans le commerce, la banque ou l'administration lui sont également familiers. Il sait très-bien l'orthographe, la grammaire et la syntaxe ; il a fait des exercices de style ; il a appris son catéchisme, il connaît la géographie ; il sait résoudre tous les problèmes sur les quatre opérations ; fait les règles de trois, d'intérêt, de mélange, etc.; l'extraction des racines carrées, l'évaluation des surfaces, la comptabilité, etc. Les petites filles, sont en outre, exercées aux travaux d'aiguille et même à faire la cuisine. A l'École, tout est gratuit comme au Pouponnat et au Bambinat ; rien ne se paye.

Il est cependant un cas où il faut payer : lorsque l'enfant, sans

motif légitime, a manqué à l'École, son père paye 10 centimes d'amende !

Si ce qui précède n'est pas la description absolument complète du Familistère, c'est au moins l'idée générale qui a présidé à la mise en œuvre. Nous avons négligé notamment les voies de production économique de certaines denrées alimentaires, etc.

Une question se présentera à la pensée de toutes les personnes imbues des traditions du passé et qui ne peuvent sortir des vieilles routines.

— Voilà, diront-elles, un immense établissement qui concentre toutes les conditions de bien-être possible ; quatre cents familles peuvent y être réunies ; mais quel est le règlement? Comment s'observe-t-il ? qui le fait exécuter ?

Le règlement se compose d'un seul mot : il n'est écrit nulle part, mais on le lit partout :

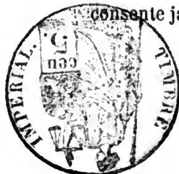
Liberté !

Est-ce qu'il y a un règlement dans ces bouges où s'entassent sept où huit familles? Leur règlement, c'est la descente fréquente de la police, c'est le tribunal correctionnel. Cela est inconnu au Familistère.

Tandis que la gêne et la misère engendrent tous les conflits et tous les désordres, le bien-être engendre la concorde et la régularité. Voilà le véritable règlement. Jamais, depuis quatre ans que l'œuvre fonctionne, ni la police, ni le patron, ni l'économe n'ont eu à intervenir.

Changer le milieu dans lequel vit l'ouvrier, assurer ses moyens d'existence et l'éducation de ses enfants, lui faciliter l'économie sous toutes ses formes, le relever dans sa dignité personnelle, et procéder en tout par la liberté, c'est la seule voie incontestable de moralisation. Tout le reste est factice et empirique.

Nous connaissons tous la fable *du loup et du chien* ; elle restera éternellement vraie. Il n'est pas de bienfait que l'ouvrier consente jamais à échanger contre sa liberté.



D'ailleurs est-ce que la contrainte constitue la morale? elle engendrerait tout au plus l'hypocrisie cachant l'esprit de révolte.

Que l'on ne s'étonne donc pas de voir tant d'essais échouer devant le dédain de l'ouvrier. Partout où il reconnaît qu'une loi de suspicion vient s'ajouter contre lui aux lois que contiennent nos codes, il se retire. Partout où l'on veut le mettre en tutelle, il s'affranchit. La supposition même d'une surveillance occulte suffit pour l'écarter.

Liberté, donc, au Familistère! Nul n'est forcé d'y loger. Nul n'est forcé de s'y approvisionner, même lorsqu'il y loge et profite des autres avantages. Nul n'y a de bail et n'y est tenu à un terme quelconque.

Les emplois à l'usine ne sont point subordonnés à l'habitation dans le palais du travail. On y entre, on en sort, on y revient suivant sa convenance, selon qu'on en a compris ou méconnu le bien-être. Le Familistère attend la confiance de l'ouvrier, il ne la commande pas et ne la trompe jamais.

M. Godin-Lemaire fournit à l'ouvrier tous les équivalents de la richesse, y compris la liberté. Il les fournit si largement que bien peu de fortunes moyennes pourraient s'entourer d'autant de commodités réunies. Les donne-t-il? Non !

S'il les donnait, le Familistère serait un hospice entretenu par la charité privée, au lieu de l'être par la charité publique. Ce serait une aumône en nature, aumône non moins humiliante que l'aumône en argent.

La dignité de l'ouvrier ne subira pas cette atteinte. Il paye. Il est chez lui. L'éducation de l'enfance à tous les âges était une chose trop indispensable pour que les familles nombreuses en supportassent directement la charge et fissent les frais du personnel et du matériel spécial. Cette charge directe leur est donc retirée, mais elle est supportée par la masse, et chacun la paye indirectement. En effet le Familistère, au point de vue financier, doit être considéré comme une entreprise industrielle. Il a son compte de *profits et pertes*, ses sources de produits et

ses dépenses. Les bénéfices réalisés d'un côté, couvrent les frais qui se font de l'autre, et l'ensemble des opérations laisse un dividende. Le prix du logement et des approvisionnements de toute espèce paye ainsi la propreté générale, l'éducation, etc. Si l'ouvrier, pour tout ce qu'il consomme, profite de l'économie réalisée par le capital sur la construction bien comprise des logements, de l'économie réalisée par les achats en gros qui remplacent l'action des sociétés alimentaires, il n'en paye pas moins tout ce qu'il reçoit. Or puisque le capital est en bénéfice, l'ouvrier est quitte ; il ne doit rien à personne.

C'est cette condition de bénéfice qui fait disparaître toute apparence d'aumône ; c'est elle qui assure la durée de l'établissement moralisateur ; c'est elle qui démontre que le capital peut avoir intérêt au bien-être du travailleur et faire pour lui quelque chose de sérieux.

Cette démonstration autant que l'œuvre elle-même est le but de M. Godin-Lemaire. A la quatrième année de l'inauguration, alors que le second palais du Familistère n'est point encore habité, que cent vingt-deux logements seulement sont occupés, l'inventaire de l'avant dernier semestre, donne après le prélèvement des fonds d'amortissement, 5 fr. 96 c. pour 100 de dividende, et celui du dernier semestre donne environ 7 pour 100.

Lorsque tous les logements seront habités et que l'approvisionnement à l'établissement sera plus général, le dividende pourra constituer un rendement bien supérieur sans que l'ouvrier cesse d'y trouver un précieux avantage.

Mais l'habitude et la routine sont difficiles à déraciner. L'ouvrier ne comprend pas encore l'intérêt personnel qu'il y a pour lui à entrer dans le mécanisme de l'établissement dont le succès est solidaire de son bien-être. Jusqu'ici on ne dépense au Familistère que le septième des salaires payés à l'usine. La femme veut aller en ville pour ses emplettes. M. Godin-Lemaire la laisse complètement libre. Il attend patiemment que la lumière se fasse.

Une autre cause contribue peut-être beaucoup à empêcher cer-

tains ouvriers de s'approvisionner au Familistère, c'est qu'on n'y fait pas crédit. Tout se vend au comptant.

Trois raisons fort graves motivent cette règle inflexible : Le crédit est un moyen d'engager l'avenir et de consommer à l'avance les ressources de la famille; c'est la ruine de l'ouvrier. La dépense n'a pas de limite lorsqu'elle n'est pas limitée par les ressources du présent. Le crédit est donc une cause immédiate du désordre et de la gêne.

Lorsque l'ouvrier a contracté une dette chez un débitant, il n'est plus libre ni de le quitter, ni de discuter le prix, ni de contester la qualité de ce qui lui est vendu. Aussitôt qu'il est engagé pour un mois de son salaire, on le force à des à-compte qui ne le libèrent jamais, et qui équivalent, pour toutes les dépenses nouvelles, à une vente au comptant. Mais l'arriéré le tient, on parle toujours de l'exiger, on le pressure à volonté; on lui vend ce que l'on veut, au prix que l'on veut. C'est au cabaret surtout que le crédit est une cause désolante de misère et de démoralisation. Il ne faut pas qu'un établissement dans lequel tout est loyal, — opérations, prix et qualités de marchandises, — puisse être accusé de pareils tripotages par la malveillance ou la rivalité.

L'ouvrier est donc libre de venir ou de ne pas venir aux magasins du Familistère; d'acheter ou de ne pas acheter suivant que le prix ou la qualité lui convient; il n'y a pas de dettes; rien ne le tient.

Cependant, quoique la paye ne se fasse, à l'usine, que tous les quinze jours, le travail de l'ouvrier lui est acquis jour par jour et constitue une valeur actuelle, dont il peut avoir besoin pour ses approvisionnements. Il paye alors en bons qui sont retenus sur le prix du salaire au jour du règlement. Cela ne forme pas une dette, mais un échange de valeurs. Heureux le locataire du Familistère qui s'y fournit de tout ce qu'il lui faut! on ne manque de rien dans sa famille, aucune inquiétude, aucun regret ne l'y poursuivent.

Le crédit fait à l'ouvrier par le patron est une atteinte à la liberté du premier. Comment celui-ci discutera-t-il le prix de son travail s'il est rivé à l'atelier par sa dette? Les conditions ne sont plus égales. Si l'usine ne prospère pas, si le chef d'industrie est obligé par ses affaires de diminuer les jours de travail, l'ouvrier sera donc forcé de subir cette perte qui le ruine de plus en plus; tandis que, dans la manufacture voisine, on demande des bras. La liberté des contractants est l'essence même des transactions et des échanges. Liberté donc, absolue et réciproque entre le patron et l'ouvrier!

Sans doute, ces inconvénients n'étaient pas à craindre chez M. Godin-Lemaire; son dévoûment est trop manifeste. Mais, encore une fois, ce n'est pas une œuvre isolée qu'il a voulu faire, c'est un type qu'il a voulu présenter, pour l'amélioration du sort de la grande classe laborieuse.

Des établissements soi-disant philanthropiques, fondés en Angleterre, ont trop souvent eu pour résultat l'indigne spéculation des entrepreneurs, pour que M. Godin n'ait pas voulu poser les règles qui préviennent ces abus.

Le Familistère s'écarte radicalement de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour la classe ouvrière. Il a franchi la barrière de toutes les routines et de tous les préjugés. Il vivra parce qu'il tient compte de l'avenir et qu'il fait au travail une position en rapport avec les progrès sociaux et économiques. Il vivra parce qu'il sauvegarde la liberté individuelle.

Voyons donc ce qui a été tenté jusqu'ici.

Coup d'œil général et comparaison.

Nous avons la loi sur les logements insalubres. Cette loi détruit en partie un mal horrible, mais elle ne suffit pas pour créer le bien opposé. Il faut d'ailleurs apporter certains ménagements à l'exécution, car il s'agit du droit de propriété, et l'on

ne peut procéder par expropriation forcée pour reconstruire partout les vieilles baraques. On a entrepris, il est vrai, la construction de quelques cités ouvrières; mais quel but s'est-on proposé? Uniquement le loyer à meilleur compte. Le loyer est-il donc la seule chose qui coûte cher dans le logement de l'ouvrier? La distance qui le sépare de l'atelier, du marché, de la crèche, de l'asile, de l'école, ne lui coûte-t-elle pas cher? Déjà elle lui coûte cher comme temps perdu; mais elle lui coûte plus cher encore comme occasion de dépenses, comme cause de dissipation pour ses enfants. Ces cités ne sont pas insalubres évidemment; elles réunissent la lumière, l'air et l'espace, et satisfont pleinement à la loi, mais en dehors de la modération du loyer et de la salubrité, elles n'apportent aucune condition de bien-être à l'ouvrier. Elles le laissent à ses propres forces. Comme moyen de moralisation et de sociabilité, elles n'ajoutent rien au logement ordinaire, si ce n'est le règlement.

Ah! le règlement!... Eh bien! les ouvriers viennent-ils? Non! Le bonheur administré et surveillé ne les touche pas; ils aiment mieux la hutte et la liberté.

Les sociétés alimentaires, au contraire, rendent un incontestable service. Elles sont acceptées comme un bienfait qui n'engage pas, et compléteraient des cités ouvrières bien comprises. Elles font gagner aux pauvres ménages le temps perdu à la préparation du repas, en leur épargnant la saleté inévitable et les odeurs que cette préparation amène dans le logement. Elles réduisent leur dépense à la consommation réelle. Elles leur procurent une nourriture saine, de bonne qualité et à très-bas prix. Lorsque la somme payée par l'ensemble de la consommation donne de 5 à 6 pour 100 de bénéfice annuel à la société, qui achète tout en gros, la société est viable et prospère.

Les caisses d'épargne sont d'excellentes institutions pour ceux qui peuvent économiser; mais elles ne donnent pas le moyen de le faire à celui dont les besoins excèdent les ressources. C'est une facilité de placement qui encourage l'ordre et

l'économie, tout en laissant le capital toujours disponible.

La caisse de retraite motive les premières observations, mais en outre elle ne s'adresse qu'à ceux qui peuvent aliéner le capital résultant de leurs économies, et elle crée une obligation à laquelle il faudra satisfaire régulièrement pendant de longues années.

Qu'arrivera-t-il, si dans l'intervalle, la maladie ou les blessures amènent chez l'ouvrier l'incapacité de travail? Nous préférons pour lui les institutions qui n'engagent que le présent et qui l'aident à constituer un capital. Il pourra toujours le transformer plus tard en rentes viagères s'il n'a point de charges de famille.

Un jour, en aidant l'effort particulier par la garantie de l'association, on trouvera dans les combinaisons de l'assurance le moyen de créer à l'ouvrier un capital déterminé. On le fera négociable et réalisable à toute époque, comme une obligation de chemin de fer. Il se composera, selon le chiffre des versements consentis par chacun, d'un nombre proportionnel de parts de propriétés dans l'actif d'une caisse commune. Ces parts pourront se vendre (soit à la caisse même, agissant pour son compte ou pour celui d'autres ouvriers substitués au contrat, soit à la spéculation particulière), avec leur valeur actuelle, les charges à supporter, les bénéfices à recueillir. — Nous ne voulons qu'indiquer cette idée et non approfondir les voies de réalisation.

En nous occupant de la formation du capital de l'ouvrier, nous arrivons naturellement à dire quelques mots des Cités ouvrières de Mulhouse. Là, des hommes d'infiniment de cœur, de dévoûment et de générosité, ont entrepris sur les bases les plus larges la constitution du bonheur domestique de l'ouvrier, sa moralisation et la formation de son capital. Payons-leur donc tout le tribut de notre sympathie et de notre respect, avant de discuter leur œuvre et d'en faire le parallèle avec celle du Familistère.

Cette œuvre a pour but principal d'appeler l'ouvrier à la propriété. Mais il y a des propriétés de bien des sortes. Or, parmi toutes celles qui existent, c'est la propriété d'une maison que l'entreprise a choisie, comme emploi du capital que l'ouvrier possédera... peut-être. Effectivement, c'est à crédit que la maison lui est vendue. Il engage d'avance quatorze années d'économies. Pendant dix ans, il n'a le droit ni de revendre, ni de sous-louer même en partie, sans l'autorisation de la Société, parce qu'on ne veut pas qu'il puisse avoir un étranger dans son intérieur. Il s'engage en outre à laisser l'immeuble dans son état extérieur; à ne pas abattre les tilleuls plantés dans son enclos, etc...

Pour faire cette opération et acheter une maison qui lui coûtera 3,000 francs, l'ouvrier doit faire l'avance d'une somme de 400 pour les frais de contrat et payer ensuite, par versements mensuels de 23 francs, 276 fr. par an, plus les intérêts du capital qui reste dû.

Voilà une bien grosse aventure et une bien lourde charge qui pèse sur l'avenir.

Supposons que la famille ne s'est pas accrue, qu'il n'y a eu ni maladies, ni chômages, ni dépenses imprévues; que la conduite la plus austère et l'économie la plus rigoureuse ont été observées, la maison se trouvera payée au bout de quatorze ans.

Mais voilà un capital immobilisé, impôts, réparations, assurances, charges de ville, droits de mutations quelle qu'en soit la cause, il supporte tout. Il ne peut servir ni à racheter le fils du service militaire, ni à établir la fille. A la mort prématurée du père ou de la mère, il devient pour la succession une cause d'embarras et de pertes; il faut revendre par autorité de justice, etc. Si le fils ne reste pas ouvrier, s'il veut devenir instituteur ou comptable quelque part, à qui revendra-t-il la maison de son père? donnera-t-il aussi quatorze ans de délais, sans garantie, avec payements de 23 francs par mois? Quels seront les acquéreurs qui viendront acheter au milieu de la cité ouvrière?

sera donc ouvrier forcé. Si la fabrique ne marchait plus à Mulhouse, emporterait-il avec lui sa maison? Dans ce cas il n'y aurait même plus possibilité de la vendre.

Malgré l'excellente intention de moralisation qui a suggéré ce moyen d'attacher l'ouvrier à son intérieur, comment n'a-t-on pas vu qu'on l'attachait à la manufacture et que l'on créait la glèbe de la fabrique par la propriété?

De quoi sera-t-il donc maître désormais, ce propriétaire? Il faut qu'il accepte le travail sur place au prix qu'on voudra bien lui payer.

Mais si au lieu de le soutirer pendant tant d'années pour lui faire convertir en maison toutes ses économies, en sorte qu'il n'en peut user lorsqu'elles sont réalisées, on avait, au contraire, dirigé ses placements pour lui créer un capital mobilier, il eût payé son loyer, c'est vrai, et il n'eût économisé que 200 ou 250 francs. Mais cette économie en 15 ans lui eût procuré un capital de 4,000 à 5,000 francs.

Supposons que mille ouvriers aient pu faire cette économie, ce seront nécessairement les plus habiles, les plus rangés, les plus intelligents. Voilà mille ouvriers de choix possédant en propre un capital de quatre à cinq millions. Pourquoi donc n'auraient-ils pas une fabrique et ne réuniraient-ils pas les bénéfices du capital à ceux du travail?

C'est peut-être là le dernier mot du progrès industriel. Dans ce cas ils seraient certainement beaucoup plus chez eux qu'en devenant propriétaires de maisons, et la moralité y gagnerait tout autant.

Nous avons un grand reproche à adresser à ce moyen de moralisation, c'est qu'il ne s'adresse qu'à l'ouvrier moral. Celui-là seul qui est de bonne conduite, économe et habile, peut acheter et finir par payer sa maison.

C'est lui précisément qui a le moins besoin d'être soumis à ce régime, et nous venons de voir qu'il lui est plus nuisible qu'utile.

Aussi, sur toute la population ouvrière de Mulhouse n'y a-t-il eu que cinq cent cinquante personnes de 1855 à 1863, qui aient consenti à signer le contrat d'acquisition.

Pour qu'une conception soit véritablement moralisatrice, il faut qu'elle s'adresse à tous, que son influence soit générale, qu'elle aille au devant de celui qui a besoin d'être moralisé; qu'au lieu d'être pour lui une lourde charge, elle lui soit au moins facile; enfin, que le jour ou elle pèse trop sur sa liberté ou son bien-être, il puisse s'y soustraire.

Mais, dans la cité ouvrière de Mulhouse, un petit nombre de têtes de choix est seul appelé. De longues privations sont imposées à la famille pour son bien moral; et lorsque, séduit par le plaisir si nouveau, si inconnu d'avoir une maison à lui et un jardin, comme un bourgeois retiré des affaires, l'ouvrier a signé son contrat, il a perdu sa liberté.

Mais, si son labeur devient insuffisant pour faire face à ses payements, que fera l'ouvrier? vivra-t il à crédit?

Il le faut bien. Ce sera donc chez le gargotier qu'il contractera sa dette, car il faut qu'il la cache à la société. C'est en ville qu'il achètera tout ce qui lui est nécessaire. Un jour viendront la poursuite et l'expropriation. La dette aura commencé la misère.

Alors son organisation l'aura-t-elle moralisé ou démoralisé?

De toutes les opérations qu'il pouvait faire, c'est de celle-là précisément qu'il fallait le détourner, car elle engage son présent, son avenir, celui de sa famille désormais attachée, sans espoir de s'élever, au sort des entreprises de la localité.

Si l'opération réussit, c'est à l'avarice qu'elle aura conduit le père de famille, ce n'est pas à la moralité.

Lorsque l'on voit tous les hommes d'affaires sérieux mettre leur fortune en valeur mobilisable, pourquoi donc immobiliser celle de l'ouvrier?

Qui tirera les plus grands avantages de cette combinaison? C'est la Manufacture, c'est le Capital. Ce n'est pas le Travail.

Sans doute, la pensée qui a présidé à cette combinaison, part du meilleur sentiment. Avec quel plaisir les hommes qui lancent et dirigent ce grand mouvement industriel de Mulhouse, ne vont-ils pas se reposer à la campagne de la préoccupation des affaires ?

C'est au milieu de ses fleurs et de ses fruits, de sa famille réunie dans de doux loisirs, que le riche industriel trouve le bonheur de sa vie et la récompense de ses travaux. Il oublie facilement que pour lui ce n'est qu'une diversion, et que ce n'est pas une charge. Il veut donc en faire profiter immédiatement l'ouvrier, lui faire de ce bonheur un état normal, anticipé et continu. L'ouvrier qui n'a vu que de loin ces riantes perspectives, qui n'a point connu le bonheur d'avoir un domicile convenable, qui ne peut soupçonner la satiété dans les réalités de la vie, se laisse entraîner à la poursuite de ce mirage.

Et les fondateurs le voient d'avance, acquitté de toutes charges, assis sous le berceau de son jardin, et réchauffant, au soleil de mai, son front couronné de cheveux blancs. Une nombreuse famille qui prospère, — comme si elle n'avait pas été sacrifiée à l'achat de la maison, — entoure le vénérable vieillard dont les accents répandent la sagesse éternelle. Elle faisait partie de son contrat d'acquisition.

Tout cela est très-poétique. C'est une idylle allemande; c'est du Gesner.

Malheureusement cela n'est point pratique.

Faisons une dernière observation.

Quand l'œuvre sera-t-elle terminée ? est-ce à dix mille, quinze mille, vingt mille maisons qu'elle est limitée ?

Quand on construira la millième, combien y en aura-t-il déjà qui, revendues, n'appartiendront plus à des ouvriers ? Combien de temps faudra-t-il pour répandre l'expérience des déceptions et des difficultés que laissera à l'acquéreur cette opération si largement facilitée ? Enfin, en présence de ce nombre de maisons construites ou délaissées, que deviendra la plus-value annoncée

et même le capital déboursé? le propriétaire pourra-t-il le réaliser? la société le rachetera-t-elle, et à quel prix?

La constitution de la propriété immobilière, adoptée par les fondateurs de la cité de Mulhouse, comme moyen de moralisation, est l'erreur d'âmes tendres et dévouées. Ce n'est point la propriété qui engendre la moralité, c'est le bien-être. Et, en effet, combien de propriétaires, grevés de dettes, sont bien plus malheureux que l'ouvrier qui n'a que ses bras?

La propriété d'une maison peut être un objet de convoitise pour qui ne l'a jamais connue, mais elle n'est pas une nécessité du bonheur domestique. Dans son application à Mulhouse elle est un instrument de servitude.

La combinaison du Familistère n'est point entachée de ces contre-sens. Elle ne dispose pas de l'ouvrier, ni de son avenir; elle ne le lie pas, même pour une heure. Elle ne lui donne pas la propriété, mais elle lui donne le bien-être, le confortable de la vie. Elle réunit tout ce qui constitue le bonheur de la famille et en resserre les liens; tout ce qui concourt à l'éducation de l'homme ou de l'enfant; tout ce qui retient le mari près de la femme et la femme au foyer; tout ce qui relève la dignité individuelle; tout ce qui rend le devoir facile et le fait aimer; tout ce qui peut faire économiser sur les frais du ménage et inspirer l'ordre et la prévoyance; tout ce qui donne la force et la santé; tout ce qui apaise ces révoltes du cœur qu'engendre la souffrance; tout ce qui crée la bienveillance et la sociabilité; tout, jusqu'aux moyens de délassement que l'ouvrier peut désirer après sa journée de travail.

Depuis les fondations jusqu'aux combles, le Familistère témoigne d'un profond dévoûment à l'ouvrier et du respect le plus complet de sa liberté.

Que celui que la misère a aigri vienne y reposer son âme! Que celui qui fléchit sous le fardeau de ses charges vienne ici les alléger! L'établissement lui en reprend une partie et lui ouvre le chemin de la caisse d'épargne.

Là, il n'y a ni privations, ni contrainte, ni aumône.

D'où vient que des entreprises qui ont un but identique, sont aussi opposées dans leurs moyens?

C'est que les fondateurs sont partis de points bien différents. Les uns, patriciens de la richesse industrielle, sont nés au milieu de l'abondance de toutes choses. Ils ont été dès l'enfance destinés au commandement. Ils ont été habitués à voir au-dessous d'eux, les classes ouvrières comme les troupeaux que l'on nourrit et dont on recueille le lait ou la laine. La première chose qui a frappé leur attention, c'est l'ivrognerie qui dérange le travail de la manufacture, puis la démoralisation qui en est une suite. Ils ont pris ces symptômes pour les causes de la misère sans se demander s'ils n'étaient pas de simples conséquences et seulement une aggravation. Alors ils ont eu recours à tous les moyens qui sont à l'usage d'un maître. Et lorsqu'ils ont vu que ces moyens étaient insuffisants; que le pouvoir du patron échouait devant la puissance d'une cause occulte et générale; que les classes laborieuses dépérissaient et se dégradaient sous leurs yeux, ils ont cherché ce qu'ils pouvaient faire pour elles. Ils l'ont cherché avec une philanthropie et une sincérité véritables; mais ils l'ont fait en maîtres qui règlent et déterminent le bonheur de leurs inférieurs. Ils ont fait de ce bonheur spécial une chaîne, et de cette chaîne la condition du concours qu'ils offrent.

La passion de la propriété d'une maison, fait accidentel qui résulte des logements ignobles et des loyers écrasants auxquels était condamné l'ouvrier, a été développée et prise comme moyen. Sous l'influence de cette passion et le poids de sa dette, l'ouvrier n'est pas moins condamné au travail de la manufacture qu'à la morale forcée, c'est-à-dire à de longues privations pour lui et les siens.

Une fois l'idée admise, les fonds ont été faits, et l'architecte a construit.

La combinaison du Familistère a sa raison d'être dans une origine bien opposée.

Il y a trente ans, un enfant d'une quinzaine d'années partait des environs de Guise, avec sa lime et son marteau, pour aller faire son apprentissage à Paris. Il avait la droiture et la timidité de l'enfant de village; c'est dire qu'il devait subir toutes les oppressions et toutes les misères. Il en a connu les désespoirs; il a manqué de pain; il a eu tous les découragements des natures honnêtes devant l'impuissance et l'isolement. Tandis que son âme, fortement trempée, résistait à tant de souffrances, il voyait autour de lui succomber des natures plus faibles qui n'auraient eu besoin que d'un peu d'aide pour se maintenir dans la voie du bien. Nous ne retracerons pas le tableau que nous avons fait de la misère; il l'a eue devant les yeux, il a vécu avec elle, et son cœur s'est révolté de tant de souffrances imméritées, et de cette loi fatale qui dégrade le malheureux par le malheur même.

Plus tard, en faisant son tour de France, il a retrouvé partout les mêmes causes et les mêmes effets. Mais partout il a reconnu que, dans les masses, tous les instincts naturels sont bons; qu'ils ne sont altérés qu'à la longue et par des circonstances bien indépendantes de la volonté. Il a reconnu surtout la fierté gauloise, qui préfère mourir à la peine que d'accepter la servitude, même la plus douce.

Lorsque, revenu dans son pays, il commença son établissement par la fabrication de ces fourneaux économiques qui rendent tous les jours de si grands services aux petits ménages, et qu'il vit son entreprise prospérer, il se rappela les souffrances dont il avait été la victime et le témoin. Il résolut d'y porter remède. Mais il comprit qu'il fallait poser un exemple qui pût être suivi ailleurs; fonder un établissement qui pût vivre par lui-même, sans réclamer ni l'initiative de l'État, ni le secours de la charité publique ou privée; qu'il fallait que le bien-être du travail pût être un placement du capital. Si ces conditions n'étaient pas réunies, son œuvre n'était qu'un bienfait isolé.

Voilà l'origine du Familistère! Voilà pourquoi il est pratique et pourquoi il durera!

Prenez le tableau de la misère, renversez-le de fond en comble, remplacez chaque souffrance par la jouissance opposée, vous aurez toute la combinaison de cette magnifique cité ouvrière ; elle n'a pas d'autre architecte.

Nulle condition onéreuse pour le présent ou l'avenir n'en paye le bienfait. Tous y sont appelés indistinctement. La moralisation y naît du travail, du bien-être, de la dignité personnelle et de l'instruction. Elle y naît d'autant plus invinciblement que la confiance de l'ouvrier y a pour garantie la liberté.

PARIS. — IMPR. V. GOUPY ET Ce, RUE GARANCIÈRE, 5.


89096245063
B89096245063A





